

Offre spécifique



Pack assistance +

Travailleurs
indépendants



SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE

Une visite médicale à l'adhésion

Une visite médicale de suivi tous les 2 ans

Visite médicale à la demande

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Réalisation d'un état des lieux des risques professionnels au sein de l'entreprise du travailleur indépendant accompagné de préconisations

Participation à l'ensemble des sensibilisations proposées par l'AIST 43 (exposition au bruit, risque chimique, travail sur écran, TMS...)

Possibilité de réalisation d'une intervention auprès du travailleur indépendant par l'un des préventeurs de l'AIST 43 pour un accompagnement personnalisé (une fois tous les 4 ans)

Consultations possible avec un(e) psychologue du travail et / ou un(e) assistant(e) social(e)

Cotisation annuelle : 192 € HT